



# PACO

« Les salariés ne l'utiliseront pas en situation de conduite... » (affirmation de la direction suite à l'expertise obtenue par les élus CGT du CHSCT de la DRE SAP-BIARRITZ).

## Vraiment !?

Alors comment ce reportage, vanté sur H24 le 16/01/20, a-t-il pu être réalisé ?

Mieux ! Comment nos Directeurs ont-ils pu « liker » cette publicité ?

Peut-être parce que les salariés, sans cesse poussés par leur hiérarchie à se connecter, valider, utiliser l'outil PACO, ne peuvent, dans leur réalité, qu'enfreindre les règles de sécurité et le code de la route (article R412-6-1 : 135 € ; 3 points).

Et ceci, comme le prétend notre DRH, n'est pas une caricature mais bel et bien un flagrant délit de ce que la CGT martèle depuis la mise en place de cet outil :

**ASF a créé, sans aucune étude préalable, un outil qui met les ouvriers et patrouilleurs en danger.**

Capture d'écran H24  
du 16/01/20

